



folatecoere.fr



GEPP : Revendications FO

FO a entendu lors des différentes réunions sur le site de Montredon les demandes des salariés et propose une supra légale en ce sens.

Après consultations de plus de **70% des salariés** du site de Montredon, voici **les ultimes** revendications FO :

La mise en place d'une **prime supra légale par tranche d'âge**:

Tranche d'âge	Supra légale
Plus de 50	15 000 €
40 à 50	10 000 €
Moins de 40	6 000 €
Moins de 28	4 000 €

FO demande la mise en place d'une **supra légale complémentaire de 11 000€** pour les salariés qui ne mobilisent pas de formation, pas de prime de déménagement, pas de voyage de reconnaissance, ...

Cette supra complémentaire s'ajoute à la supra légale ci-dessus.

Dans le cas où un salarié effectue une formation, ..., le montant de ces dernières sera déduite de la supra légale complémentaire.

Tranche d'âge	Supra légale	Supra légale complémentaire	Supra légale totale
Plus de 50	15 000 €	11 000 €	26 000 €
40 à 50	10 000 €	11 000 €	21 000 €
Moins de 40	6 000 €	11 000 €	17 000 €
Moins de 28	4 000 €	11 000 €	15 000 €

Site web: <http://folatecoere.fr/>

Email: syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero

Contacts :

Stéphane Faget

David Castaing

Jean-Michel Couget

06 21 05 17 64

06 35 14 37 72

05 67 73 4373

FO demande que lorsque le congé de mobilité n'est pas pris dans sa totalité, le salarié percevra une prime de 60% du montant de l'indemnité du congé de mobilité restant que le salarié aurait perçu si le congé de mobilité avait été pris en totalité.

FO ne fera aucune concession sur ces revendications.

Rétention :

FO revendique que lorsque la Direction demande à un salarié de décaler sa date de départ et que ce dernier l'accepte il sera dédommagé. Le congé de mobilité qui ne sera pas pris dans sa totalité, le salarié percevra une prime de **100%** du montant de l'indemnité du congé de mobilité restant que le salarié aurait perçu si le congé de mobilité avait été pris en totalité.

Revendications **FO** en attente de réponse :

- **PAS DE BAISSSE DE SALAIRE (ligne rouge) :**
- **une solution pour tous ;**
- augmentation du budget formation avec acceptation par la commission de suivi pour les formations supérieures à 4000€ ;
- une prime de 20.000€ pour aller à Gimont ;
- développement des compétences pour les salariés de plus de 45 ans.
- **mise en place et mise à jour d'un listing des postes disponibles à l'externe :**
- utilisation du CPF à la guise du salarié ;
- demande de pouvoir prendre le CET avant le congé de mobilité ;
- la mise en place de l'abondement pour le CET ;
- la possibilité d'achat de jour de CET avec l'indemnité de rupture complémentaire.
- mesures pour l'accompagnement des anciens vers la retraite.

ERRATUM :

Dans notre dernier tract nous avons oublié la sauvegarde obtenue par **FO** du **SPEED-SHOP** au même titre que le **LABO**, l'**IMPRESSION 3D**, la **TRIDIM**.

FO, Nos emplois, Notre entreprise.

Site web:	http://folatecoere.fr/	Email:	syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero
Contacts :			
Stéphane Faget		David Castaing	
06 21 05 17 64		06 35 14 37 72	
		Jean-Michel Couget	
		05 67 73 4373	